

**Légende**

- Réseau hydrographique à ciel ouvert étudié
- Réseau hydrographique enterré étudié
- Réseau hydrographique à ciel ouvert non étudié
- Réseau hydrographique enterré non étudié
- Rhône
- Espace réservé aux eaux de surface (ERE) des tronçons à ciel ouvert
- Espace réservé aux eaux de surface (ERE) des tronçons enterrés
- ERE du Rhône (à titre indicatif)
- Limite communale
- Zones à bâtir
- Zone d'affectation différée
- Zones constructions et installations publiques
- Aire forestière
- Zone agricole
- Zone protection nature d'importance locale

Commune de Colloby-Muraz

**MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE L'ESPACE RESERVE AUX EAUX DE SURFACE (ERE)**

PIECE N° 6

Plan n° 1540-05 - Secteur Lac de Chauderet

Echelle: 1/2000

Auteur du projet: **francoisxaviermarquis** SA  
 Etudes Hydrologiques et Climatologiques

L'Administration communale de Colloby-Muraz certifie que le présent plan, mis à l'enquête publique par insertion au bulletin officiel du Canton de Colloby-Muraz, a été déposé au greffe communal du Canton de Colloby-Muraz le 21 DEC. 2017 pour y être consulté.

Colloby-Muraz le 21 DEC. 2017

Homologué par le Conseil cantonal en séance du 25 AVR. 2018

VICE-PRÉSIDENT: *[Signature]*  
 PRÉSIDENT: *[Signature]*  
 Secrétaire: *[Signature]*

LE CHANCELIER D'ÉTAT

Date	Objet	Signature
2017	ÉTUDE	FRANÇOIS-XAVIER MARQUIS
2017	ÉTUDE	FRANÇOIS-XAVIER MARQUIS

TOUS LES PAYS DU COSSER SONT LA PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT

Page de 04/07

